



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 19 janvier 2022

Dossier suivi par : Yoann VIGNER

Objet : Réforme 2nd Professionnelle

Monsieur Benoît BONAIME

Directeur Adjoint Cabinet du Ministre

*Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS*

Monsieur le Directeur adjoint du Cabinet,

Par ce courrier, nous revenons vers vous quant à des engagements clairs que vous aviez pris, avec M. LEVEQUE, et en présence de Mme CROYERE de la DGER, concernant la réforme du cycle terminal de la voie professionnelle mais aussi de la seconde professionnelle.

Nous reprenons ici les termes précis de votre mail du 4 novembre 2021 :

Sur la seconde professionnelle

Le Cabinet valide l'objectif d'introduire l'EMC en seconde pro - à volume horaire constant - et ce, à compter de la rentrée 2022. Il demande à la DGER de préciser sa proposition en vue du CNEA du 08/11. Concernant le référentiel de formation de la seconde pro, le Cabinet demande un travail accéléré de l'IEA afin d'être en mesure de présenter l'essentiel du référentiel lors d'un GT CNEA d'ici la mi-décembre. Il est réaffirmé que le référentiel complet pourra être rendu public en janvier 2022.

Sur le détail des attendus de formation et notions clés posés dans le référentiel de formation (et non pas uniquement dans le document d'accompagnement)

La Cabinet accepte l'introduction des deux notions clés "l'histoire de l'agriculture" et "la colonisation" dans le référentiel même. Ces deux notions étaient les 2 majeures portés par l'intersyndicale auprès du cabinet lors d'une précédente audience à ce sujet. S'il s'avère que quelques autres amendements portés par les membres du CNEA portaient sur des points majeurs et politiques, ils pourraient être retenus, après appréciation de l'IEA.

Or, force est de constater au sortir de cette période de finalisation de cette réforme :

- pour la seconde pro, l'essentiel du référentiel n'a pas été présenté lors du groupe de travail du 14 décembre mais seulement les finalités des modules ne laissant apparaître AUCUN élément de contenu,
- pour les contenus de formation, dans AUCUN des documents publiés, il n'est fait mention des notions clés de l'histoire de l'agriculture ou de la colonisation.
- pour les heures d'accompagnement et de soutien...cela n'a pas été un sujet ! Mise à part l'utilisation (encore) des EIE, c'est un thème en AUCUN cas abordé par la DGER.

Vous comprendrez que les représentant.es des personnels que nous sommes, attaché.es au dialogue social et au respect des engagements du Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, se retrouvent dubitatif.ives et pour tout dire très contrarié.es devant ces faits non contestables.

Par le présent courrier, nous vous demandons Monsieur le Directeur adjoint du Cabinet de donner instruction à la DGER afin que ces engagements pris solennellement devant les représentant.es des personnels puissent être tenus.

Dans l'attente de vos réponses, et restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur adjoint, en notre dévouement sans faille pour l'enseignement agricole public.

Clémentine MATTEI

Co-Secrétaire Générale Snetap-FSU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'C' and 'M' intertwined.

Frédéric CHASSAGNETTE

Co-Secrétaire Général Snetap-FSU

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, reading 'Chassagnette'.